

*Pôle communication*  
*Tél. : 24 66 40*

Mardi 15 décembre 2020

## COMMUNIQUÉ

### DÉLIBÉRATIONS DU CONGRÈS DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

---

#### **Création d'un haut conseil des politiques de jeunesse de la Nouvelle-Calédonie et d'un haut conseil de l'animation socio-éducative**

**Conformément au plan stratégique concerté en faveur de la jeunesse de la Nouvelle-Calédonie, adopté par les élus du Congrès en février 2019, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a aujourd'hui arrêté un projet de délibération du Congrès qui propose de créer un haut conseil des politiques de jeunesse de la Nouvelle-Calédonie.**

Objectif : structurer la gouvernance des politiques de jeunesse afin de mener des actions concertées et coordonnées au niveau du pays, pluridisciplinaires et multipartenariales.

Le haut conseil des politiques de jeunesse de la Nouvelle-Calédonie sera composé d'un comité stratégique, composé de représentants des institutions et des collectivités calédoniennes, et d'un comité technique et scientifique, représentatif des acteurs de la jeunesse. Ce dernier sera chargé de mettre en œuvre les orientations prises par le comité stratégique.

**Dans la même logique, le gouvernement a arrêté un projet de délibération du Congrès créant un haut conseil de l'animation socio-éducative, qui vise à structurer la gouvernance des politiques publiques.**

Ce haut conseil de l'animation socio-éducative sera chargé de rendre des avis ou de faire des propositions au gouvernement sur tout sujet relatif au développement socio-éducatif en Nouvelle-Calédonie. Il sera composé de représentants des institutions, des associations du secteur et des animateurs socio-éducatifs.

Les directions de l'Enseignement, de la Culture, de la condition féminine et de la citoyenneté, et de la Jeunesse et des sports de la Nouvelle-Calédonie ainsi que le vice-rectorat, direction générale des enseignements disposeront d'une voix consultative.

\* \*  
\*